

Le contexte

Le Pré du Meunier, situé sur la commune d'Appoigny, est un ancien lit de l'Yonne qui a été déconnecté du cours principal pour la création d'un étang de loisir. Il est cependant **régulièrement inondé lors des crues printanières**. Cette inondabilité fait qu'il a été recensé dans le cadre d'un **inventaire des zones potentiellement favorables à la reproduction** du brochet par la [Fédération de l'Yonne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique](#).

Cependant, en l'état, la frayère n'est fonctionnelle qu'une fois tous les 23 ans. En effet, le site est perché par rapport au cours principal, il est envahi par des arbustes de saulnes, des limons et la buse de passage vers l'Yonne est obstruée. Le site n'est donc inondé qu'en cas de débit très fort.

Deux phases essentielles à la reproduction du brochet sont ainsi empêchées : le **passage des géniteurs**, et la **circulation des alevins** une fois leur développement terminé.

Dans le cadre d'un programme de restauration de frayères sur le département, la Fédération s'est portée maître d'ouvrage pour entreprendre des travaux sur le site, afin de rendre la frayère du Pré du Meunier fonctionnelle tous les ans.



Avant travaux, 2011



Après travaux, 2019

Cours d'eau	l'Yonne
Code masse d'eau	FRHR56
Coordonnées L93	x : 740666,53 m y : 6752256,5 m
Appellation	Frayère du Pré du Meunier
Superficie	2000 m²
Espace naturel remarquable	NC

Les enjeux

Restaurer une **frayère fonctionnelle** tous les ans pour la reproduction du brochet : permettre ainsi le passage des géniteurs et des alevins à l'issue de leur phase de développement.

Les étapes

1999-2001 *Inventaire des frayères à brochet*

2012 *Réalisation des travaux*

Depuis 2013 *Mise en place du suivi*

Le témoignage

« L'Union des Pêcheurs de l'Auxerrois a acquis le site en vue de sa restauration.

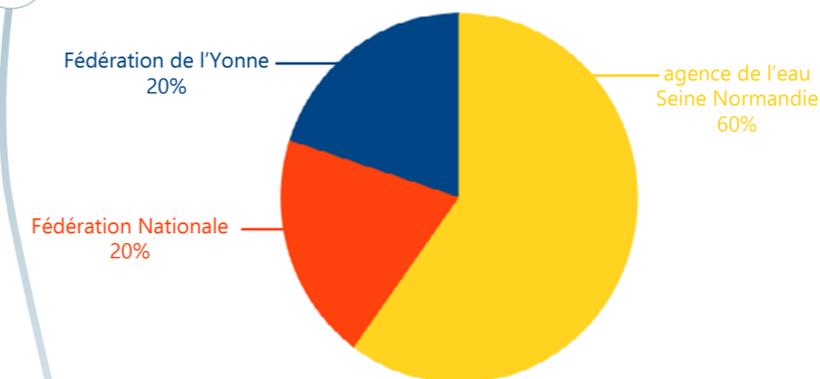
Les travaux ont permis de retrouver un espace dédié à la reproduction du brochet. Seulement, la gestion anthropique du niveau de l'eau s'avère souvent catastrophique pour les pontes de l'année qui se retrouvent à sec ».

Jacques Krywdyk, ancien Président de l'UPA



Frayère du Pré du Meunier, 2014

Le plan de financement



Le descriptif des travaux

- **Dévégétalisation** du site. Coupe des arbustes de saulnes qui avaient envahi le site.
- **Fouille de fond** : extraction d'une couche de sédiments d'environ 100cm sur une surface de 2000m² tout en maintenant la pente naturelle du site.
- **Reprofilage de l'ancien lit en pente douce**. Elargissement en longueur et en profondeur du lit, en maintenant la pente naturelle.
- Pose d'une buse en sortie de site afin d'assurer un **ennoisement régulier et suffisant du site**.
- Plantation de **végétation hydromorphe**, adaptée à la reproduction du brochet car support de ponte. Les espèces suivantes ont été plantées: ray grass, baldingère, faux roseau, agrostide stolonifère, fétuque élevée, pâturin commun.

Le coût du projet

Restauration de la zone humide

29 063 € TTC



Contactez le responsable technique de l'action :
jeanlouis.clere@peche-yonne.com



Suppression de la végétation arbustive, 2012



Reprofilage en pente douce, 2012



Site, 2013

Le gain écologique

2013

Généteurs observés sur le site

Brochet sur site, 2013

L'attention particulière

L'entretien annuel de la frayère assuré par l'association des pêcheurs de l'Auxerrois permettra de la maintenir en bon état.

Les clés de la réussite

Les parcelles du site appartiennent à l'Association d'Auxerre pour la pêche et la protection des milieux aquatiques.



- Le site est suivi par la Fédération tous les ans depuis 2013. Ce suivi annuel permettra d'évaluer la fonctionnalité de la frayère et donc de l'efficacité des travaux.